



Objectifs :

Analyse des points forts et des points faibles du conducteur dans les domaines de la sécurité, des techniques de conduite et de réglementation. Développer les aptitudes à la conduite rationnelle et au respect des autres usagers, dans le but d'améliorer ses performances et son professionnalisme

Public concerné et prérequis :

Conducteur d'un véhicule de plus de 9 places assises y compris celle du conducteur, au cours de toute période consécutive de 5 ans de sa vie professionnelle. Vous êtes en situation d'handicap, nos formations peuvent vous intéresser. Le référent handicap répond à vos besoins, contactez-nous

Qualification des intervenants :

Moniteurs auto-école titulaires du B.P. CASER MENTION GROUPE LOURD Formateurs titulaires de l'Attestation d'Aptitude Professionnelle

Moyens pédagogiques et techniques :

Salles équipées de moyens multimédias, livret d'apprentissage Véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 Avril 2012 et du 10 Janvier 2013. Aire de manœuvres.

Durée, effectifs :

35 heures.

16 stagiaires.

Programme :

1- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. •L'éco conduite : - contrôles de sécurité - sensibilisation au développement durable - perfectionnement - boîtes de vitesses robotisées et automatiques - l'informatique embarquée •Le transport de personnes : - consignes de sécurité - utilisation de PMR 2- Application des réglementations •La réglementation sociale nationale : - généralité - formation des conducteurs - urbaine - interurbaine •La réglementation sociale européenne : - temps de conduite et de repos - tachygraphe •La réglementation transport : - nationale - internationale - les documents pour contrôle 3- Santé, sécurité routière et sécurité environne-mentale •La prévention des risques physiques •Les aptitudes physique et mentale •La conduite préventive •Les principes élémentaires de secourisme •Les règles de circulation et de signalisation routières •Les risques de la route, facteurs aggravants liés aux véhicules de transport en commun •Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt •La circulation dans les tunnels •Le franchissement des passages à niveau •La criminalité et le trafic de clandestins 4- Service logistique •Sensibilisation au handicap •L'image de marque de l'entreprise •Le développement de la qualité de service •L'environnement économique du transport de voyageurs

Modalités d'évaluation des acquis :

-Le suivi de la réalisation de la formation Le candidat est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un test. A l'issue de la formation, le candidat apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de

SAS CFR LOZERE

8 Rue des Clapiers 48000 MENDE

Tél. 04.66.48.01.12 – centreformationroutieredelozere@orange.fr

SARL au capital de 2000 € – RCS MEND B509 013 835 – SIRET 50901383500020 – NAF 8559A



Programme de formation FCO VOYAGEURS

ses compétences.

Sanction visée :

-La validation de la formation : Attestation de fin de formation Attestation de présence Test final

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

SAS CFR LOZERE

8 Rue des Clapiers 48000 MENDE
Tél. 04.66.48.01.12 – centredeformationroutieredelozere@orange.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS MEND B509 013 835 – SIRET 50901383500020 – NAF 8559A